

Bulletin municipal

Au fil de l'eau...

Doingt-Flamicourt

Juillet 2024 - Numéro 58





Editorial

- ⇒ Le mot du maire
- ⇒ Le budget 2024 de votre commune
- ⇒ La qualité de l'eau
- ⇒ Les travaux en 2024
- ⇒ Les vœux du maire
- ⇒ L'atelier jeux de société
- ⇒ Les commémorations
- ⇒ Bien-vivre ensemble
- ⇒ Stationnement gênant
- ⇒ Le compostage
- ⇒ Les associations
- ⇒ Les dates à retenir
- ⇒ Les élections
- ⇒ Infos diverses
- ⇒ La tribune
- ⇒ La Via Francigena
- ⇒ Pour la détente
- ⇒ Pour distraire les enfants
- ⇒ Panneau Pocket

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Directeur de la Publication : Romuald HELFRIED

Comité de rédaction : Alain LESAGE

Photocomposition : Mairie de DOINGT FLAMICOURT

Le Mot du Maire



Le beau temps tarde à venir !

L'actualité nationale et internationale se sont invitées cet été à tous les échelons locaux.

Dans un paysage politique fragmenté, il est bon de rappeler que les élections législatives servent à déterminer une majorité à l'assemblée nationale et donc derrière un gouvernement, et, un gouvernement sert à conduire la politique de la nation.

Ces événements nous rappellent, s'il le fallait, l'importance de notre politique au service de notre commune. Dans ce contexte à notre niveau de responsabilité conformément à notre programme, nous prenons les décisions nécessaires pour assurer une gestion des biens communs tant pour la sécurisation, la gestion de l'eau, l'entretien de nos bâtiments, la propreté, l'embellissement du village.

Un gros chantier de la commune a démarré le 17 juin et se terminera mi-septembre, une réunion publique a eu lieu le 10 juin pour la présentation de la sécurisation de la commune aux habitants en présence des différents intervenants : Bureau d'études, Conseil Départemental de la Somme et des Travaux Publics Gorez qui a permis de répondre aux nombreuses interrogations posées.

Tous ces travaux sont nécessaires pour rénover et moderniser nos infrastructures, maintenir la qualité de nos routes mises à mal par un hiver particulièrement pluvieux ou encore accompagner notre transition énergétique (éclairage, chauffage). Ils constituent un passage obligé pour enraciner notre commune dans un avenir plus durable, plus solidaire, plus sûr, plus agréable.

Certes cela ne va pas sans susciter quelques désagréments ponctuels. Nous en avons bien conscience. Sachez que nous veillons à en limiter les impacts sur votre quotidien en imposant aux entreprises la mise en place d'itinéraires alternatifs, mais aussi en les appelant à limiter au maximum les nuisances occasionnées.

Cette année encore les occasions sont nombreuses pour nous retrouver, moments de partage et de convivialité.

Merci à tous nos bénévoles qui œuvrent sans compter, pour nous offrir toutes ces belles manifestations. Comment les remercier ? En participant ! Réjouissons-nous d'avoir la chance d'avoir des associations aussi actives.

Les projets sont nombreux et les défis à relever ne manquent pas. Soyez assurés de notre implication et de notre mobilisation au service de l'intérêt général et de la prospérité de notre commune.

En cette période de grandes vacances, je vous souhaite à toutes et à tous de bons moments en famille et entre amis.

Romuald Helfried

Le Budget 2024 de votre commune

nombre d'habitants au 1er janvier 2024 : 1436

il s'élève à :

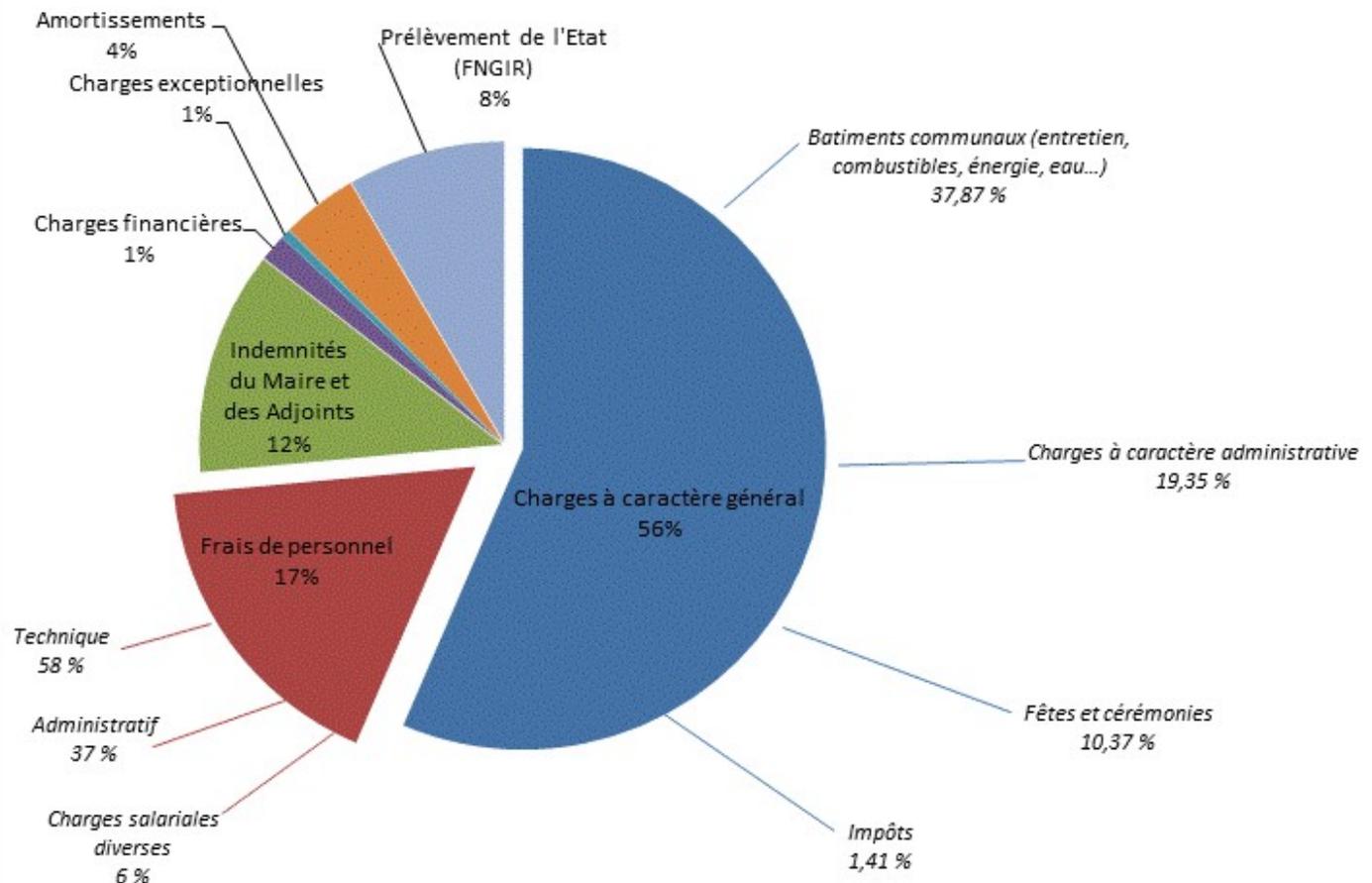
- 892 000 € (déduction faite de l'excédent de clôture) pour la section de fonctionnement en recettes et dépenses
- 709 433 € pour la section d'investissement en recettes et dépenses

auquel s'ajoutent les budgets annexes de l'Assainissement (517 363 €)
et l'Eau (216 407 €)

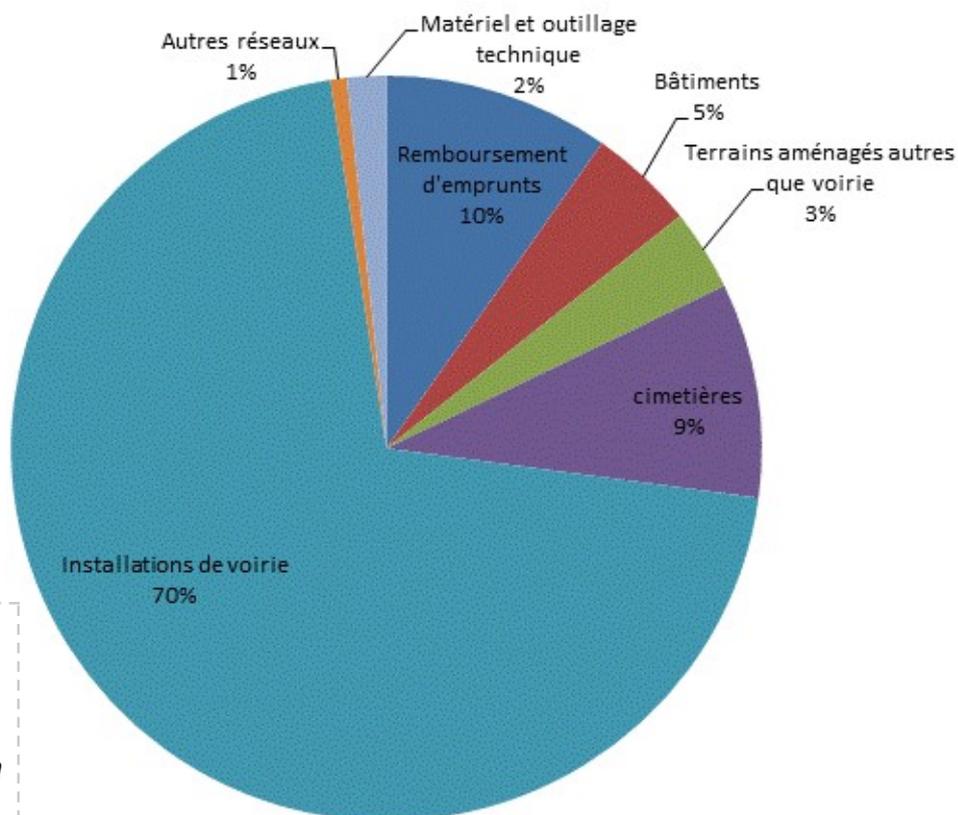
Retrouvez les principaux éléments de ce budget en un coup d'œil.

Le budget communal de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1 962 K€, la répartition s'opère de la façon suivante :

Budget communal 2024 - Section de fonctionnement



Budget Communal 2024 - Section investissement



Le budget communal d'investissement s'équilibre à hauteur de 709 K€, la répartition s'opère de la façon suivante :

Le Budget Primitif 2024 voté à l'unanimité de ses membres grâce à la politique budgétaire, rigoureuse et raisonnée que nous conduisons, s'inscrit dans la continuité de nos actions et ce, sans jamais augmenter la part communale des impôts. Il fait la part belle aux investissements avec une maîtrise des coûts de fonctionnement.

Les emprunts 2024 de la commune

En 2024, la commune remboursera :

- 69 046 € de capital (qui impacte la section d'investissement)
- 18 440 € d'intérêts (qui impacte la section de fonctionnement)

Soit un total de 87 486 €

Emprunt	Montant	Capital restant dû	Intérêts 2024	Capital 2024	Total échéance 2024
Achat terrain l'Aérodrome	150 000	42 417,53	638,11	11 866,45	12 504,56
Travaux d'investissements divers	300 000	113 332,77	3 865,95	22 248,89	26 114,84
Travaux divers 2016	300 000	161 776,84	1 866,82	20 033,22	21 900,04
Travaux d'investissements divers 2023	300 000	296 370,75	12 069,54	14 897,46	26 967,00
Total	1 050 000	613 897,89	18 440,42	69 046,02	87 486,44

Principaux constats

En €	Tableau de synthèse					Évolution		
	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution	2022/2023	2019/2023
Produits réels de fonctionnement	716 838	718 707	694 683	799 747	778 076		-2,7 %	8,5 %
Charges réelles de fonctionnement	601 504	515 088	523 694	531 605	577 731		8,7 %	-4,0 %
Capacité d'autofinancement brute	115 334	203 619	170 989	268 142	200 345		-25,3 %	73,7 %
Capacité d'autofinancement nette	53 015	148 063	119 040	211 583	143 805		-32,0 %	171,3 %
Dépenses d'équipement	58 546	139 098	50 282	90 155	179 438		99,0 %	206,5 %
Dettes financières	527 055	471 498	419 549	362 990	606 450		67,1 %	15,1 %
Fonds de roulement	624 191	694 169	790 940	940 194	1 252 750		33,2 %	100,7 %
Trésorerie	572 274	877 290	924 554	1 036 077	1 150 143		11,0 %	101,0 %

Bilan

BILAN EN 2023

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé brut	4 825 939	Ressources propres	5 472 240
Actif circulant	275 994	Dettes financières	606 450
Trésorerie	1 150 143	Passif circulant	173 387
		Fonds de roulement net global	1 252 750
		BFR	102 607

$$\text{Trésorerie} = \text{FDR} - \text{BFR} = 1 150 143$$

Le bilan retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.

1. A l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations (actif immobilisé tel que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant).

2. Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

Le bilan est ici représenté sous sa forme "fonctionnelle".

Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) doivent permettre le financement des emplois stables (les immobilisations), ce qui permet de dégager un excédent de ressources stables appelé "fonds de roulement". Ce fonds de roulement doit permettre de financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements).

Les impôts 2024 de votre commune

RAPPEL

TAUX ci-dessous inchangés depuis 2020

Taux d'imposition inchangé	2023	2024
Taxe foncière sur les propriétés bâties	38,39 %	38,39 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	24,34 %	24,34 %

La qualité de l'eau



DIRECTION DE LA SECURITE SANITAIRE ET DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE
SOUS-DIRECTION SANTE ENVIRONNEMENTALE
Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



DOINGT FLAMICOURT

Amiens, le 27 mai 2024

MADAME, MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE DOINGT-FLAMICOURT
MAIRIE
80200 DOINGT-FLAMICOURT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00124284		mercredi 15 mai 2024 à 10h40
Unité de gestion	0249	DOINGT FLAMICOURT	par : OZ
Installation	UDI 000311	DOINGT FLAMICOURT UDI	Type visite : D1
Point de surveillance	P 0000000373	DOINGT	Commune : DOINGT
Localisation exacte	PLACE WILLIAM POIVRE MITIGEUR CUISINE		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	17 °C				25,00
Température de mesure du pH	16,5 °C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,1 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	670 µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,22 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,25 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : D1DIV

Code SISE de l'analyse : 00124373

Référence laboratoire : H_CS24.4066.1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 Qualit.				
Coloration	<5 mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0 Qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00
DIVERS MINERAUX					
Perchlorate	8,5 µg/L				
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,050 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL)		0		



Notre commune va subir d'importants travaux durant la période estivale.

Dans un contexte de forte circulation sur la traversée de Doingt-Flamicourt, les élus se sont engagés à mettre en place différents dispositifs pour réduire la vitesse et sécuriser au mieux la commune, ses habitants et les automobilistes.

Dans son programme de travaux 2023, la municipalité, toujours soucieuse du respect de la sécurité sur la commune, avait prévu la création de plateaux ralentisseurs sur les routes départementales et communales et de revoir le plan de circulation et de stationnement.

Pour ce faire la commune a bénéficié de l'expertise d'ECAA notre AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) afin de cadrer et de préparer le futur réaménagement dans le respect de la réglementation et des contraintes techniques imposées par le département sur la traversée de la Route départementale 199.

La réflexion collective a permis d'établir une stratégie globale et cohérente en matière de circulation, de stationnement et de sécurité sur le périmètre défini par les élus de la commune.

Toutes les contraintes techniques et fonctionnelles ont été inventoriées par le maître d'œuvre afin de les intégrer dans le projet de réaménagement.

- Circulation piétonne aux abords de l'école, transport scolaire, enlèvement des ordures ménagères, stationnement devenu compliqué en raison d'une forte densité de logements dans certains quartiers de la commune.

La sécurité des enfants est l'une de nos grandes priorités, nous avons prévu la mise en place :

- De potelets permettant de sécuriser les zones piétonnes aux abords des écoles,
- D'équipements obligeant les automobilistes à réduire leur vitesse à l'approche des abords de nos deux écoles.

Les rues concernées par les travaux d'aménagement sont : l'Avenue de la Gare, la rue Joliot Curie, la rue Robert Héricourt et la rue Paul Gamant.





Du changement dans les sens de circulation :

Les rues Roger Corne, Jules Ferry, Des Etangs, La Fontaine, Voltaire, Ambroise Paré, Jean Jacques Rousseau, Table Ronde, Du Moulin verront leur sens de circulation modifié de façon à améliorer la circulation, sécuriser les parcours et limiter les itinéraires de transit.

Une nouvelle signalétique horizontale (une centaine de panneaux) et de nombreux marquages au sol seront mis en place dès le début des travaux.

Les abords des écoles de Doingt et de Flamicourt, ainsi qu'une partie des rues Paul Gamant et Joliot Curie vont être passés en zone 30.

Le nouveau plan de circulation est consultable en mairie, aux heures d'ouverture.

Travaux :

C'est l'entreprise GOREZ (entreprise de TP locale) qui a été retenue par la commission d'appel d'offres pour exécuter l'ensemble des travaux.

Coût de l'opération :

375 828 € H.T. (frais d'études pour un montant de 15 80 € H.T. et les travaux pour un montant de 360 028 € H.T.)

Dont 57 % de subventions soit 205 215 € HT (amendes de police, l'aide aménagement RD, le fond d'appui aux communes 2022-2024).

Une présentation du chantier aux administrés a eu lieu le lundi 10 juin à 17h00 en salle des fêtes de Flamicourt et a fait salle comble. Ce fut pour les élus et l'AMO l'occasion de présenter le nouveau plan de circulation lors de cette réunion publique.

De nombreux échanges en ont découlé, et nous avons pu répondre à toutes les questions soulevées.

Le 17 juin dernier, l'entreprise GOREZ a démarré le chantier dans le bas de la rue Joliot Curie. Les différentes phases qui vont se succéder vont impacter le trafic routier. Nous nous excusons pour toute la gêne occasionnée par ces travaux.



Les vœux du maire



Quelques photos de la cérémonie des vœux en présence des élus de la commune, des Maires des communes voisines, du personnel municipal, de nombreux habitants, des responsables d'associations.

Dans son discours, le Maire a fait le point sur les principales réalisations effectuées depuis 2020, avant de passer aux projets importants sur les rails et les travaux à venir :

la sécurité, les écoles, éclairage, aménagements des cimetières, le grand chantier de la sécurisation annoncé pour 2024.

Un moment fort et essentiel qui a été clôturé par un vin d'honneur et un buffet offerts par la municipalité.

L'atelier jeux de société



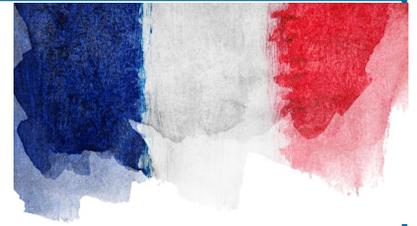
Durant les vacances de février, la municipalité a organisé une après-midi jeux de société. Animée par Anne Sophie PENNEL, stratégie, réflexion et franches rigolades étaient le thème de cette animation.

Quelle joie d'entendre les rires des enfants... et de leurs parents.

Pas de bonne après-midi sans un goûter offert par la commune... MIAM !



Les commémorations



COMMEMORATION
VICTOIRE
8 MAI 1945



La grisaille ne nous a pas empêchés de nous rassembler encore cette année autour des monuments aux morts afin d'y célébrer les commémorations du 8 mai.

Un vin d'honneur a été offert à la salle d'honneur de la mairie à l'issue des cérémonies.

A TOUS LES FRANÇAIS

*La France a perdu une bataille!
Mais la France n'a pas perdu la guerre!*

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en péril de mort.
Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !

18 JUIN 1940

Ch. de Gaulle
GÉNÉRAL DE GAULLE



Commémoration du 84ème anniversaire de l'appel du Général de Gaulle

Plusieurs habitants avaient bravé une pluie diluvienne et répondu présents à l'invitation du conseil municipal de la commune. Après la lecture du texte « ciselé en moins de 400 mots », discours « d'une autorité » qui témoigne de la confiance dans la victoire. Dépôt de gerbes par les élus. La minute de silence, a précédée la Marseillaise et le Chant de partisans chantés a cappella.



Bien vivre ensemble

Interdiction de brûler des déchets verts...



Selon le Code de l'environnement (sous-section 3 : collecte des déchets) et la Circulaire du 18 novembre 2011 (relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts), **il est interdit de brûler les déchets verts**. Et ce, que cela soit à l'air libre ou dans un incinérateur.

Il est d'ailleurs également interdit de louer, prêter ou vendre un incinérateur de jardin.

Sont considérés comme **déchets verts**, tous les produits végétaux issus de coupes, d'élagage ou d'entretien de jardin, par exemple :

- l'herbe coupée après la tonte,
- les feuilles mortes,
- les branches et brindilles coupées après élagage,
- les végétaux coupés suite au débroussaillage,

On peut également considérer les épluchures des fruits et légumes.

Entretien des trottoirs...

Vous êtes de plus en plus nombreux à entretenir régulièrement vos trottoirs et caniveaux. En effet chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif. La solidarité peut être une solution pour aider vos voisins qui rencontreraient des difficultés. L'entretien des trottoirs participe à l'image accueillante et agréable de votre commune

Nous comptons sur l'engagement de chacun!



Tonte des pelouses...

Selon l'arrêté préfectoral du 4 février 1991 les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Dans le cadre d'une activité professionnelle, ces travaux doivent s'interrompre entre 20h00 et 7h00 et toute la journée les dimanches et jours fériés.

Nous vous rappelons aussi qu'il est interdit de mettre dans les poubelles ménagères les déchets verts (tonte de gazon, brindilles,..) ou de les déposer sur le domaine public, talus...

La déchetterie est à votre disposition gratuitement.



Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme!!!

Stationnement gênant



MAIRIE DE DOINGT-FLAMICOURT



4 Place William Poivre
80200 DOINGT-FLAMICOURT
Tél. : 03 22 84 07 43 / mairie-doingt@wanadoo.fr

Stationnement gênant

Le stationnement est un problème récurrent dans notre village.

Contrôler le stationnement avec discernement permet d'avoir une relation apaisée avec les administrés.

Je suis fréquemment interpellé sur les problèmes liés aux infractions et non-respect du Code de la Route, notamment de stationnement gênant.

Il m'apparaît nécessaire de rappeler les règles de stationnement :

L'article R417-10 du Code de la route stipule... est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons...

La cour de cassation a tranché avec sa décision du 20 juin 2017. Elle confirme le stationnement gênant prévu à l'article R417-10 du Code de la Route et rappelle « est considéré comme gênant pour la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement devant une entrée carrossable, qui doit rester libre d'accès aux véhicules de secours ou de sécurité. Notez aussi qu'un bateau fait partie du domaine de la voie publique.

Il est interdit de se garer devant un portail, lequel portail est par nature une entrée carrossable !

Il est évidemment interdit de se garer devant des bateaux, on évitera de stationner en face des bateaux en gênant les sorties des riverains, même pour le propriétaire de ladite entrée. (Article 544 du Code civil).

Selon la gravité de l'infraction aux règles de stationnement (stationnement gênant, très gênant ou dangereux...), vous devez payer une amende forfaitaire de 35 € ou de 135 €. Vous devez payer l'amende dans les 45 jours suivant l'envoi de l'avis de contravention.

Nous demandons que les habitants ayant des garages les utilisent au lieu de laisser leur(s) voiture(s) dans la rue ou sur les trottoirs. Ce petit effort supprimerait une partie des problèmes de stationnement dans le village et serait un gage de sécurité vis-à-vis des risques de vol et de détérioration.

Notre objectif est d'améliorer le stationnement souvent anarchique, sécuriser les entrées et sorties des habitations.

Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme !!!

Le compostage

Le compostage partagé bientôt à Doingt-Flamicourt

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets se généralise partout en France. Le compostage est une solution simple qui permet de réduire de 30% le volume de sa poubelle ménagère tout en produisant du **compost**, un engrais organique bénéfique à la vie du sol.

Pour permettre à tous les habitants de trier leurs biodéchets, le SMITOM du Santerre, en lien avec la Communauté de Communes de la Haute Somme et nos services, va déployer prochainement une solution de compostage collectif en complément du compostage individuel.

Un site de compostage partagé : comment ça fonctionne ?



Vous résidez en appartement ou dans une maison sans extérieur ? A partir d'octobre, plusieurs composteurs collectifs seront à votre disposition. Pour participer rien de plus simple : triez vos biodéchets à la maison, en respectant les consignes de tri ci-dessous, et apportez les dans l'un des deux sites situés :

- Avenue de la Gare
- Rue Robert Héricourt

Les composteurs collectifs sont équipés de grilles anti-rongeurs pour éviter toute intrusion. Toutes les semaines, un agent du SMITOM réalise un suivi pour apporter un complément de matière sèche aux biodéchets de la cuisine et veiller au bon fonctionnement des sites. Le compost ainsi produit sera utilisé par les services techniques de Doingt-Flamicourt comme engrais pour le fleurissement de la commune.



LES CONSIGNES DE TRI POUR LE COMPOSTAGE PARTAGÉ	
Je dépose	Je ne dépose pas
Épluchures de fruits et légumes	Déchets verts (tontes et branchages)
Fruits et légumes abîmés, découpés	Viande et poisson
Coquilles d'œufs broyées	Produits laitiers
Marc de café (avec le filtre), sachets de thé	Coquilles de crustacés
Bouquets de fleurs fanées	Sacs biodégradables
Restes de repas (riz, pâtes, pain, légumes...)	Emballages, canettes, bouteilles...

IMPORTANT : le compostage partagé est réservé aux biodéchets de la cuisine ! Les sites ne sont pas adaptés pour recevoir les déchets du jardin. Les tontes et branchages peuvent être compostés à la maison ou déposés en déchèterie.

Le compostage partagé, une solution complémentaire au compostage individuel

Vous disposez d'un jardin ? L'opération « *Compost & vous* », portée par la Communauté de Communes de la Haute Somme et le SMITOM du Santerre, vous permet d'acquérir un composteur individuel à petit prix (20€) pour composter vos biodéchets directement chez vous.

Vous souhaitez réserver votre composteur ?
Contactez dès maintenant le SMITOM du Santerre au 03 22 78 60 69



smitom

DU SANTERRE



Rue Robert Héricourt



Avenue de la Gare

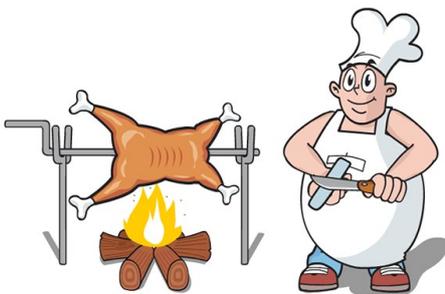
Les associations



BIEN VIVRE A DOINGT FLAMICOURT

Hormis l'assemblée générale du 6 février 2024, rien à dire de spécial sur ce premier semestre, toutefois nous vous attendons comme chaque année pour notre traditionnel « méchoui » du 15 août, « Téléthon » du 1er décembre et « Marché artisanal » du 8 décembre 2024.

Très bel été à vous tous.



Téléthon



FOYER RURAL DE JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE

Affichant « complet », cette année encore, notre repas convivial a ravi une soixantaine de convives. Les membres du Foyer Rural ont partagé cet agréable événement le dimanche 5 mai à la salle des fêtes de Doingt. Pour ce moment de retrouvailles, quelques albums photos d'anciennes manifestations de l'Association ont circulé et permis à chacun d'évoquer les souvenirs datant de plusieurs années.



Le Foyer Rural vous souhaite un EXCELLENT ÉTÉ ENSOLEILLÉ !

COMITE DES FETES DE DOINGT

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

Si les dates restent les mêmes, les activités varient avec un public différent.

Repas dansant, activités de Pâques et 1er mai sont l'occasion de voir et revoir petits et grands au sortir de l'hiver. De nouvelles têtes apparaissent, d'autres malheureusement ne sont plus là mais toujours des fidèles sur qui on peut compter. Un grand merci à eux.

Aussi retrouvons-nous nombreux à la fête communale des 24-25 et 26 août et que le soleil soit de nouveau de retour.

Joyeuses vacances à vous.



MÉMOIRE DE DOINGT FLAMICOURT



Pour ce premier semestre 2024, les activités de l'association ont été au nombre de quatre. Après l'Assemblée générale ordinaire qui a vu la reconduction du bureau, en janvier, nous avons organisé :

- Le 11 février, le théâtre GAITE nous a fait rire avec son habituel art du comique. Comme chaque année, nous avons fait salle comble.
- Le 20 avril, un loto quine. La participation a été moins importante que l'an passé mais l'association a quand même été bénéficiaire.
- Le 28 avril, une belle exposition sur la guerre de 14-18 : « Ils avaient vingt ans en 1914 ». Cette exposition était montée par nos amis de l'association « De la Somme à Bellefontaine » et mettait en valeur des jeunes du secteur qui furent mobilisés en 1914. Leurs parcours de vie et de guerre étaient expliqués par des panneaux très clairs. La passionnante conférence de Xavier Becquet a raconté tout cela dans le détail. Une revue était proposée « Autour de Péronne et de Doingt-Flamicourt », qui a eu beaucoup de succès.
- Le 5 mai, notre participation au carnaval de Péronne. Très belle réussite encore avec un char où était reconstituée une salle de classe animée par des jeunes et des enfants. Nous avons reçu beaucoup d'applaudissements lors de notre passage !

Par ailleurs, quelques-uns d'entre nous se rendent en Angleterre du 28 juin au 1^{er} juillet pour retrouver nos amis britanniques qui ont ramené le crucifix l'année dernière.

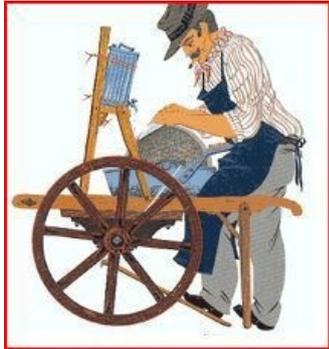


JEUDI LOISIRS

Joueurs de cartes, chanteurs et petites mains sont heureux de se retrouver les jeudis après-midi dans la joie et la bonne humeur.

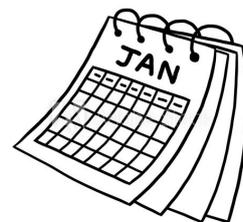
« Place aux artistes » a connu un vif succès, avec cette année des nouveautés « bourse aux plantes » et « rémouleur ».

Nous vous souhaitons à tous un très bel été.





Les dates à retenir... 2ème semestre 2024



Vous êtes nombreux à participer aux manifestations. Nous vous présentons le calendrier pour cette fin d'année:

- 15/08: « Bien vivre à Doingt Flamicourt » Méchoui et réderie SDF de Flamicourt.
- 24-25-26/08: « Comité des fêtes de Doingt » Fête locale et réderie SDF de Doingt.
- 05/10: « Foyer rural » Conteur SDF de Flamicourt
- 6/10: « Comité des fêtes de Doingt » Bourse à la puériculture SDF de Doingt.
- 20/10: « La Cologne » Concours de belote SDF de Doingt.
- 20/10: « Mémoire de Doingt Flamicourt » repas andouille SDF de Flamicourt.
- 30/10: « Mairie » Atelier Halloween 3-12 ans SDF de Flamicourt..
- 11/11: « Mairie » Commémorations.
- 17/11: « La Cologne » bourse jouets et puériculture SDF de Doingt.
- 24/11: « Comité des fêtes de Doingt » Repas dansant choucroute SDF de Doingt.
- 01/12: « Bien vivre à Doingt Flamicourt » Téléthon SDF de Flamicourt
- 08/12: « Bien vivre à Doingt Flamicourt » marché artisanal SDF de Flamicourt.
- 14/12: « Mairie » Spectacle de Noël SDF de Flamicourt.
- 16/12: « Mairie » Remise du colis des ainés SDF de Flamicourt



Les élections



Nous renouvelons nos remerciements aux assesseurs bénévoles qui ont répondu une nouvelle fois à notre appel pour aider l'équipe municipale à tenir les bureaux de vote lors des élections européennes et législatives de Juin dernier.

Vous avez répondu présents malgré les rebondissements politiques de dernière minute.

Nous tenons à vous témoigner notre profonde gratitude.

Votre aide nous est précieuse!

NOS JOIES ET NOS PEINES

Naissances

CAUDROY Hugo	VIAL Tahoe	CATRIX Sacha
SERGEANT ROMY		JORDENS Apolline
BRIDOUX Constance		COURMONTAGNE Milow

Mariages

FRANCISCO Paul et VADIER Anne

Décès

BROUETTE Christiane	MANGOT André
WESTFAL Jean	CARDON Marc
LOEUILLET Yves	BEAUGET Philippe
LOPEZ BLANCO Luis-José	LARCHET Jacky
JOURDAIN épouse CARRE Jeanne	

Une opposition à votre écoute

Ce semestre a été une période perturbée au niveau national avec la dissolution de l'Assemblée Nationale, les élections qui ont suivi et maintenant la constitution d'une majorité pour gouverner. Formulons le vœu que notre démocratie soit préservée et que nos députés agissent pour le bien de tous.

Concernant la vie municipale, nous avons voté le budget administratif 2023 qui a permis de dégager un excédent de fonctionnement sans augmentation d'impôts. Le grand projet de la majorité durant ce mandat est l'aménagement en cours du plan de circulation dans la commune. Nous soutenons ce projet avec une réserve sur la façon dont sera prise en compte la circulation des cyclistes et des piétons à Flamicourt : l'augmentation du trafic rue Lamartine et rue de la Fontaine posera la question de la sécurité des piétons ; la rue Jean-Jacques Rousseau en sens unique pour les voitures et en double sens pour les cyclistes devra être aménagée pour la sécurité de ces derniers.

Nous vous souhaitons à tous un bel été en espérant une météo plus conforme à la saison.

Lucette HONDEKYN, Francis LELIEUR, Hubert BOIZARD



VIA FRANCIGENA

La Via Francigena

road to Rome

La Via Francigena, ou « Voie des Français », est un réseau de routes et chemins de pèlerinage empruntés par les « roumieux » : pèlerins venant de France pour se rendre à Rome. La popularité moderne des chemins de Saint-Jacques a contribué à la renaissance de la Via Francigena sur un mode qui mêle, comme pour Saint-Jacques, la foi, la randonnée et le tourisme.

Pas encore aussi bien balisée que le *Camino francès*, moins bien équipée en gîtes ou en refuges, la Via Francigena offre cependant aux marcheurs une fraîcheur et une authenticité qui font souvent défaut le long des chemins de Compostelle.

Parmi les différents itinéraires vers Rome, celui de Sigéric est souvent mis en avant sur la Via Francigena : Sigéric était un évêque de Canterbury qui s'est rendu à Rome en 990 pour recevoir du pape Jean XV, le pallium symbolique de sa nomination d'archevêque de Canterbury. A son retour Sigéric décrit 79 étapes, dont 24 en France.

La Via Francigena traverse le département de Pas de Calais, de la Somme, de l'Aisne, de la Marne, de L'Aube, de la Haute-Marne, de la Haute-Saône et du Doubs. Elle rejoint ensuite la Suisse à travers le canton de Vaud et la Valais puis l'Italie en franchissant le col du Grand Saint-Bernard pour enfin relier Rome à travers le val d'Aoste, la plaine de Pô, la Toscane et le Latium.

Cet itinéraire est fréquenté chaque année par un nombre croissant de randonneurs et de pèlerins qui recherchent sérénité, authenticité, culture et patrimoine.

Notre commune se situe sur le parcours officiel !



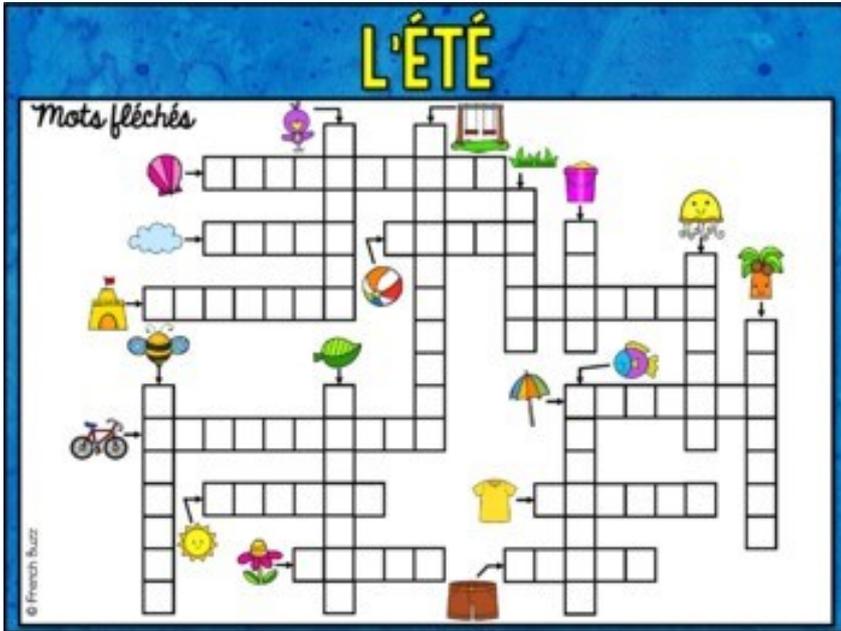
Pour la détente



Secrets	↙	Éloignées	↙	Argon	↙	Décimé	↙	Police militaire
Petits sièges		Membre		Personne anonyme		Relatives à l'édition		
↙		↓		↓		↓		↓
Poil	→				Petits cubes	→		
Racontait					Parties latérales			
↙					↓			Située
Infections osseuses	→							↓
Saint								
↙		Interj.	→				Enlevions	
		Babioles						
Sélection	→	↓		Dieu de l'Amour	→		↓	
Veinule				Compagne de Popeye				
↙				↓				
Vrai	→							Mot latin
De cette façon					Paresseux	→		
↙								↓
					Règlement	→		
					C'est-à-dire			
Existes	→		Arrive	→	↓			
Expert								
↙		Divinité féminine	→					

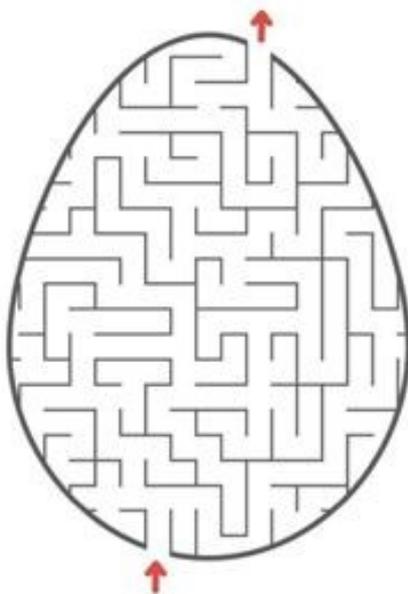


Pour distraire les enfants



Qu'est ce qui est vert
qui monte et qui descend ?

Réponse : Un petit pois dans un ascenseur





SOYEZ ALERTÉ, PRÉVENU, INFORMÉ

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre **commune** grâce à l'application **PanneauPocket**

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**



2

Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !



© PanneauPocket



MAIRIE DE DOINGT-FLAMICOURT
4 Place William Poivre – 80200 DOINGT-FLAMICOURT
Tél : 03 22 84 07 43 Fax : 03 22 83 02 55